



RECU EN PREFECTURE

Le 02 mars 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210218-D00634910-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 février 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 février 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 09 incluse), M. Thierry PETAMENT (jusqu'à la question n° 07 incluse), M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Étaient présents en visio-conférence : Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO

Secrétaire : Mme Claude VARET

Étaient absents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie ETEVENARD, M. Pierre-Charles HENRY

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR à M. Abdel GHEZALI, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Nathalie BOUVET à Mme Agnès MARTIN, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN, Mme Claudine CAULET à M. Damien HUGUET, Mme Julie CHETTOUH à M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN, M. Laurent CROIZIER à Mme Karima ROCHDI, M. Cyril DEVESA à M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD à Mme Valérie HALLER, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT, Mme Marie LAMBERT à Mme Claude VARET, Mme Myriam LEMERCIER à Mme Claude VARET, M. Christophe LIME à Mme Aline CHASSAGNE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Christine WERTHE, Mme Carine MICHEL à Mme Marie ZEHAF, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. François BOUSSO, M. Maxime PIGNARD à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 09 incluse) puis à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 10), Mme Laurence MULOT à Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 10), M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 08), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, Mme Françoise PRESSE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à M. Nicolas BODIN, M. Nathan SOURISSEAU à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. André TERZO à Mme Sadia GHARET

OBJET : 10 - Dénomination d'une voie Gisèle HALIMI et de rues Clarisse VIGOUREUX, Yvonne GRAPPIN et Jean MILLE

Délibération n° 2021/006349

**Dénomination d'une voie Gisèle HALIMI
et de rues Clarisse VIGOUREUX, Yvonne GRAPPIN et Jean MILLE**

Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	03/02/21	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet :

- d'adopter la dénomination d'une nouvelle voie au centre du futur quartier/pôle Viotte,
- d'adopter les dénominations de voies suivantes proposées par la Commune de Besançon sur la zone d'activités économiques (ZAE) de TEMIS - Technopole Microtechnique & Scientifique.

1 - Pôle Viotte : voie Gisèle HALIMI

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la dénomination d'une nouvelle voie au centre du futur quartier/pôle Viotte.

Pour rappel, l'ensemble du pôle tertiaire, dans le nouveau quartier mixte, abritera le long des voies de chemin de fer, à deux pas du pôle d'échange multimodal de la gare Viotte, les services de l'État, mais également ceux du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté (un millier d'agents publics) et ce, sur une surface de 27 000 m².

Il est proposé de nommer la nouvelle voie centrale à ce quartier : rue Gisèle HALIMI (1927-2020), avocate, femme politique et femme de lettres, décédée le 28 juillet 2020.

Née à la Goulette en Tunisie, Gisèle Halimi n'aura cessé de se battre pour échapper à la vie que ses parents lui avaient préparée. Elle étudie au lycée de jeunes filles à Tunis, refuse un mariage arrangé alors qu'elle a 15 ans et rejoint Paris où elle ne connaît personne pour y poursuivre ses études à la faculté de droit de Paris et à l'institut d'Études Politiques.

Avocate courageuse, elle défend les militants de l'indépendance algérienne et reçoit dans l'une de ces affaires le soutien de Simone de Beauvoir et de Pablo Picasso.

Elle devient rapidement une des figures majeures et respectées du féminisme en France.

Son amour pour la France et pour sa culture, sa conscience politique et sa détermination forgées au contact d'un oncle communiste et athée inspireront tous ses combats.

Fondatrice et co-présidente de l'association *Choisir la cause des femmes* depuis 1971 elle devient députée de l'Isère en 1981 et conseillère régionale pour la région Rhône-Alpes.

Ambassadrice déléguée permanente de la France auprès de l'organisation pour l'éducation la Science et la Culture (Unesco) elle marquera de sa forte personnalité ce poste qu'elle occupe en 1985 et 1986. Entre autres fonctions, elle sera présidente de l'observatoire pour la parité entre les hommes et les femmes de 1996 à 1998.

Elle est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels on peut citer *Le programme commun des femmes*, en 1978 ; *Quel président pour les femmes*, écrit en collaboration avec François Mitterrand en 1981 ; *Ne vous résignez jamais*, en 2009 ; et *une farouche liberté* en août 2020.

Il faut se souvenir qu'en 1978, elle plaide devant les assises des Bouches du Rhône un procès pour viol enfin reconnu grâce à elle comme un crime et non plus comme un simple délit grâce à la loi du 23 décembre 1980.

Honorée par la République qui l'a fait commandeur de la Légion d'Honneur et du Mérite National, elle était aussi Docteur Honoris Causa de l'université de Montréal.

Besançon honorera là une des femmes les plus brillantes, les plus engagées et les plus respectées de ces dernières décennies, en donnant son nom au grand maillage paysager qui desservira le pôle Etat-Région.

2 - Pôle TEMIS : rues Clarisse VIGOUREUX, Yvonne GRAPPIN et Jean MILLE

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les dénominations de voies suivantes proposées par la Commune de Besançon sur la zone d'activités économiques (ZAE) de TEMIS - Technopole Microtechnique & Scientifique.

Trois voies, suite aux récents aménagements, sont sans noms actuellement.

Il est proposé de rendre hommage par la nomination de ces voies, sur trois périodes de l'histoire bisontine, à Clarisse VIGOUREUX, journaliste et écrivaine fouriériste, Yvonne GRAPPIN, première femme conseillère générale du Doubs et à Jean MILLE, personnalité engagée du quartier de Montrapon - Fontaine Ecu.

Clarisse VIGOUREUX (1789-1865), fille d'un maître de forges, née à Montagney en 1789, mariée à un marchand de Besançon, est initiée par Just Muiron au fouriérisme dont elle devait être une des adeptes les plus actives. Auteure de plusieurs ouvrages, elle se signale en 1834 avec « *Parole de providence* », réponse fouriériste aux « *Paroles d'un croyant* » de Lamennais dans lequel elle voit une apologie de la lutte des classes et de la violence aux antipodes du socialisme fouriériste.

Exilée en Belgique avec son gendre pour avoir manifesté contre Louis-Napoléon Bonaparte en 1849, elle part ensuite aux États-Unis où elle se ruine en tentant de financer un phalanstère au Texas.

Collaboratrice et égérie de Victor Considérant, le philosophe et économiste du fouriérisme, elle meurt dans la misère à San Antonio le 13 janvier 1865.

Si le ministère de la Culture avait choisi de célébrer le bicentenaire de sa naissance en faisant de 2008 « l'année Victor Considérant », l'histoire a laissé dans un relatif oubli Clarisse Vigoureux, comme Just Muiron d'ailleurs, si importants dans l'histoire de la promotion du fouriérisme et dans ce cercle des penseurs et des promoteurs bisontins du socialisme.

Au cimetière des Chaprais, la fille de Clarisse, Julie, femme de Victor Considérant, elle-même philosophe et disciple de Fourier, est enterrée dans une sépulture dont la stèle gravée d'une tulipe porte la mention, de part et d'autre, des noms de ville et pays liés à leur histoire :

« *Besançon, Paris, Belgique, Texas* ». Comme pour mieux se souvenir de sa mère.

Yvonne GRAPPIN (1900-1970), née Colson à Nancy en 1900. Elle épouse Marcel Grappin en 1920. Le ménage et leur fils, Jean, s'installent à Besançon en 1939. Jean, qui se fait remarquer au lycée Victor Hugo en décrochant un portrait du maréchal Pétain, rejoint le groupe Guy Mocquet. Il est arrêté et fusillé à la citadelle en 1943 avec ses camarades. Son père, Marcel, décède quelques temps après, tué par un obus. Au sortir de la guerre, Yvonne Grappin, membre du parti communiste français, est élue conseillère générale du Doubs. Elle est la première femme de cette assemblée à y siéger, le 29 octobre 1945. Chargée de l'assistance des enfants, de la natalité, des hôpitaux, des hospices et du ravitaillement, elle y assurera ces missions avec le plus grand dévouement. Elle disparaît le 8 septembre 1970, jour anniversaire de la Libération.

Jean MILLE (1934-2015), a été au service de multiples causes professionnelles (instituteur puis professeur de mathématiques pendant 32 ans au collège Stendhal), syndicales (Sgen-Cfdt), associatives (SOS Amitié, ADAPEI, paroisse Saint-Louis, structures d'accueil de boats people, jumelage) et politiques (Militant socialiste, conseiller municipal de 1989 à 2001 avec Robert Schwint).

Il s'est ainsi investi dans la vie de la cité et au quartier de Montrapon. Dès son plus jeune âge, ses parents s'installent dans le quartier de Montrapon qu'il ne quittera plus et y vivra toute sa vie.

Il a été de longues années Président de l'APIM (Association pour la promotion de l'information à Montrapon), qui publie l'ancien journal de quartier de Besançon « Boulevard Nord » qui vient de fêter ses 35 ans, véritable lien de communication entre chaque acteur du quartier et chaque habitant.e. Jean MILLE œuvrait pour un meilleur vivre ensemble sans jamais se mettre en avant.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal valide la dénomination d'une voie Gisèle HALIMI et de rues Clarisse VIGOUREUX, Yvonne GRAPPIN et Jean MILLE.

Pour extrait conforme
La Maire,

The image shows a blue ink signature of Anne VIGNOT written over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'MUNICIPALITE DE BESANCON' around the perimeter.

Anne VIGNOT

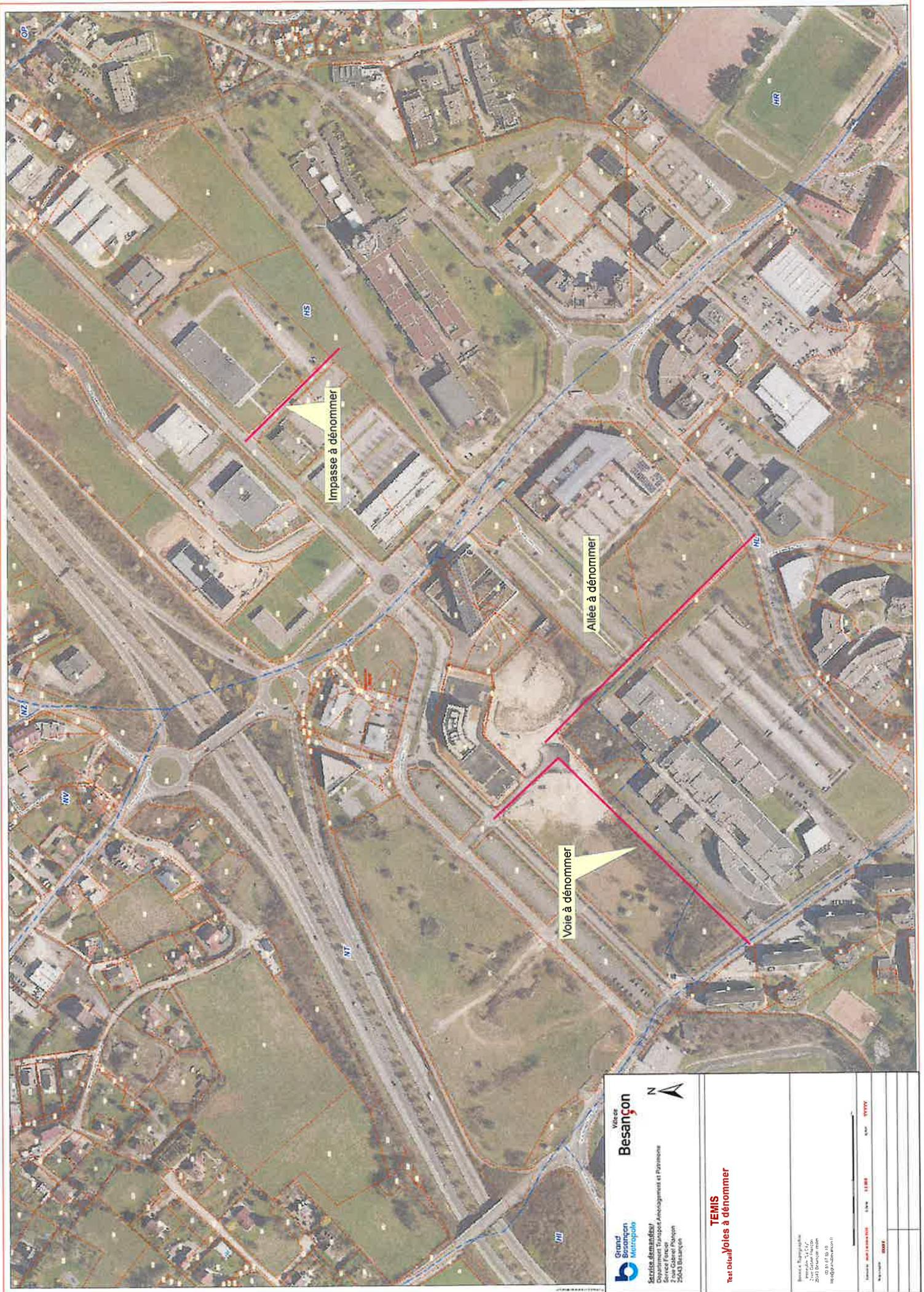
Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



 <p>Grand Besançon Métropole</p>	<p>Ville de Besançon</p>	<p>Service Urbanisme Département Transport, Aménagement et Patrimoine Service France 25000 Besançon</p>	<p>Projet de Plan Local d'Urbanisme Annexe 1.1.17 Zones d'Urbanisme 03 83 67 00 map@urbanisme.fr</p>	<p>Échelle : 1:1000</p>	<p>Date : 07/2024</p>
				<p>Intitulé : Voies à dénommer</p>	<p>Statut : 00000</p>
<p>TEMIS</p>		<p>Les outils Voies à dénommer</p>		<p>00000</p>	